

p.B.15.50.4.(Afr.Sud).- BG/js

Le 12 octobre 1965

Notice
à Monsieur le Chef du Département

Relations entre la Suisse
et la République d'Afrique
du Sud

En vue de votre prochaine rencontre avec le Ministre des affaires étrangères d'Afrique du Sud, vous voudrez bien trouver ci-après quelques faits saillants concernant nos relations avec l'Afrique du Sud, ainsi que quelques notes sur la carrière et la personnalité de M. Muller.

1. Relations politiques

Nos relations avec la République d'Afrique du Sud sont bonnes et nous n'avons sur le plan bilatéral aucun problème majeur en suspens. Notre décision, prise à la fin 1963 d'arrêter l'exportation d'armes et de matériel de guerre vers ce pays, a valu à notre Ambassadeur à Prétoria quelques remarques provenant surtout de milieux militaires. Toutefois, nous ne pouvons pas dire que cette décision ait véritablement jeté une ombre dans nos relations avec l'Afrique du Sud. D'autre part, il semble, d'après nos informations confirmées par les rapports d'une Commission spéciale des Nations Unies, que l'Afrique du Sud ne rencontre aucune difficulté à se procurer le matériel de guerre dont elle a besoin. Ne tenant d'aucune manière compte des résolutions du Conseil de sécurité dans ce domaine, la France a augmenté d'une façon considérable ces derniers mois ses exportations d'armes et de matériel de guerre vers l'Afrique du Sud; elle a pris la place dans ce secteur des Etats-Unis et dans une large mesure de la Grande-Bretagne. En outre, la Tchécoslovaquie, malgré le fait qu'elle fut une des premières



- 2 -

à s'associer aux condamnations prononcées contre l'Afrique du Sud, continue à exporter par des voies détournées des armes vers ce pays.

Les Suisses en Afrique du Sud sont bien accueillis et la colonie suisse, qui est importante, y est très bien considérée. A la fin 1964, on comptait en Afrique du Sud et dans le territoire du Sud Ouest Africain 4100 Suisses, dont la moitié à peu près avait également la nationalité sud-africaine. D'ailleurs, le mouvement migratoire de la Suisse vers l'Afrique du Sud est actuellement dans une courbe ascendante. Voici les chiffres de ces dernières années :

	1960	189
	1961	126
	1962	258
	1963	353
	1964	681
estimation pour	1965	1000

Selon nos informations, le 60 % des personnes émigrant de Suisse vers l'Afrique du Sud sont de nationalité suisse.

De nombreuses missions protestantes et catholiques sont actives auprès des populations de couleur en Afrique du Sud et ne rencontrent aucune difficulté dans leur travail missionnaire. Nous n'avons eu que dernièrement le cas d'un missionnaire catholique à qui les autorités sud-africaines voulaient refuser la permission de revenir en Afrique du Sud pour des raisons futiles; cette affaire a été réglée à la suite d'une intervention de notre part.

2. Relations économiques

a) Les investissements suisses en Afrique du Sud s'élèvent à quelque 800 millions de francs. La Suisse est, après la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France, le pays qui a les plus importants investissements en Afrique du Sud.

- 3 -

b) La balance commerciale avec l'Afrique du Sud nous est très favorable. Nous avons exporté vers ce pays en :

1963	pour	136	millions de francs
1964	"	166	" " "
1965	les exportations tendent vers 200 millions,		

alors que nous n'avons importé d'Afrique du Sud en :

1963	que pour	37	millions
1964	"	42	"

c) Toutes les maisons suisses importantes ont des représentants en Afrique du Sud qui constitue un marché intéressant et dynamique. Les principales maisons dans le domaine de l'industrie chimique, pharmaceutique, et des machines, ont maintenant également des succursales en Afrique du Sud. Quatre entreprises suisses participent aux soumissions ouvertes par le Gouvernement de la République en ce qui concerne la construction du barrage sur le fleuve Orange qui est un des plus grands projets dans ce domaine.

3. Personnalité du Ministre Hilgard Muller

M. Muller, qui est né en 1914, a étudié le droit et l'histoire aux universités d'Oxford et de Prétoria. En 1937, il a été un "Rhodes scholar". Sa langue maternelle est l'afrikaans. Entré jeune dans la politique, il adhère au parti nationaliste (actuellement au pouvoir) et détient la mairie de Prétoria de 1953 à 1955. De 1961 à 1964, il est Ambassadeur à Londres. En 1964, il devient Ministre des Affaires étrangères, succédant à M. E. Louw. M. Muller est un esprit plus libéral que son prédécesseur et tout en étant un partisan de la politique d'"apartheid", il a su mettre à la défense de celle-ci plus d'habileté que M. Louw, qui avait la réputation d'être assez lourd et rigide dans ses idées politiques. A Londres, il a laissé un très bon souvenir et même les personnes qui ne partageaient pas ses opinions politiques reconnaissaient en lui un adversaire honnête et courtois. Lors de

- 4 -

la première visite que lui a effectuée M. l'Ambassadeur Brügger, le 4 mars 1964, celui-ci a consigné dans une lettre politique ses impressions de M. Muller de la façon suivante : "Herr Muller hinterlässt den Eindruck einer betont ruhigen, einfachen und freundlichen Person".

Les centres d'intérêt de M. Muller ne sont guère limités. Preuve en soit qu'il a écrit un ouvrage sur les relations entre chrétiens et païens de l'époque de l'Empereur Constantin Ier jusqu'en l'an 410 apr. J.C.

Sig. Probst